



Centre International de Rencontres et d'Actions Culturelles – CIRAC F. Goosse
Rue des Martyrs, 13 B-6987 Marcourt
Tél : 00 32 (0) 84/ 74 72 11 / info@cirac.be / www.cirac.be

Projet pédagogique - Classes vertes

1. Introduction

L'asbl CIRAC F. GOOSSE est un Centre de Rencontres et d'Hébergement agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (CRH de catégorie 1) et l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance). Ses objectifs sont en adéquation avec les missions des décrets relatifs aux centres de jeunes et aux centres de vacances.

Finalité et missions :

- Accueillir en journée ou en séjour des groupes de jeunes, de quelque origine que ce soit, qui ont le choix entre :
 - prendre en charge leur séjour au niveau des repas et (ou) activités ;
 - demander un support dans l'organisation de leur journée ou séjour, au niveau des repas et (ou) activités ;
 - demander la formule pension complète et (ou) avec un programme d'animations ;
 - participer à une activité complètement organisée par l'équipe pluridisciplinaire du centre.

- Favoriser le développement socioculturel de l'entité en proposant un terrain d'expression et de créativité, d'échanges, de communication et de prises de responsabilités aux jeunes de la région. Les projets sont établis en partenariat avec le monde associatif, culturel et social.

- Susciter des relations entre jeunes en hébergement et jeunes de la région par le biais d'activités communes, complémentaires, de formations socioculturelles dans divers domaines.

- Favoriser les échanges intergénérationnels

- L'éducation à la santé et au respect de l'environnement, ainsi qu'à l'éveil à une consommation responsable sont également des domaines qui guident toutes les actions du centre.



Situation du centre :

Au creux de la vallée de l'Ourthe, entre La Roche en Ardenne et Durbuy, le centre est situé dans le joli village de Marcourt. Son parc de 6 hectares est traversé par un petit cours d'eau. Son infrastructure, composée de plusieurs bâtiments indépendants, est adaptée à l'accueil de groupes de jeunes qui ont l'occasion de se rencontrer dans les espaces communs où règne la convivialité. Un règlement d'ordre intérieur, auquel les groupes décident d'adhérer lors de la réservation, permet à chacun de s'épanouir et de profiter au maximum du magnifique outil que constitue le potentiel du Cirac.

Moyens humains :

Une équipe permanente qui a en charge, par l'intermédiaire des professionnels qui la composent : la direction administrative et pédagogique, l'accueil des groupes et le suivi de leurs séjours, la gestion des contrats de réservation et la comptabilité, la coordination des animations et des projets, l'animation, l'entretien des bâtiments et des espaces verts, la résolution des problèmes techniques, la cuisine et le service en salle.

Selon les projets, plusieurs intervenants extérieurs sont appelés pour renforcer l'équipe, en fonction de leurs compétences.

Moyens matériels :

Une structure d'accueil, réparties en 6 bâtiments :

- **Les Charmilles** (45 lits répartis dans 15 cambres, 1 grand hall central et 1 salle polyvalente, 9 douches et 6 WC),
- **Les Bruyères** (30 lits répartis dans 10 chambres, 6 douches, 4 WC, 1 petit hall d'entrée),
- **La Villa** (20 à 22 lits, répartis dans 8 chambres, 3 salles de douches, 1 salle de bains, 4 WC, 1 salon, 1 cuisine équipée, 1 salle à manger, 1 salle de réunion, 1 hall d'entrée et 1 terrasse),
- **Les Pins** (18 lits répartis dans 6 chambres, 4 douches, 3 WC, 1 grande cuisine équipée, 1 salle polyvalente, 1 terrasse),
- **Le Refuge** (maisonnette pour deux personnes, avec 1 pièce en bas et 1 pièce en haut : cuisine équipée, douche et WC)
- **Le bâtiment principal** et son bureau d'accueil, espace d'échanges, de documentation et d'expositions de réalisations de jeunes. 2 grandes salles, dont une est à l'usage de réfectoire et l'autre polyvalente, et une grande cuisine de collectivité.

Le centre est reconnu par le Commissariat Général au Tourisme de la Région Wallonne dans le cadre du Tourisme social et bénéficie, à ce titre, de moyens financiers pour l'amélioration et la mise en conformité de ses structures, ainsi que pour l'équipement de celles-ci.

Les plans des bâtiments sont consultables sur notre site Internet www.cirac.be, sous l'onglet « centre d'hébergement ».



2. Projet pédagogique

Public :

Ce projet s'adresse aux classes maternelles, primaires et de l'enseignement secondaire.

Encadrement :

Les élèves restent sous la responsabilité et l'encadrement de leurs enseignants et éventuels accompagnateurs. Ceux-ci participent activement aux animations. Une équipe d'animateurs prend en charge l'organisation des activités suivant le planning établi à l'avance avec l'équipe éducative.

Définition :

Les classes vertes sont un outil pédagogique irremplaçable, élément important du projet d'école. Ouverture vers l'ailleurs et vers l'autre, éducation à la citoyenneté, compensation des inégalités sociales et culturelles, méthodes actives de travail constituent leur force et leur intérêt. Elles favorisent une expérience de vie collective et une méthode d'apprentissage originales.

Elles doivent s'inscrire dans le projet d'établissement et dans le projet pédagogique de la classe. Leurs objectifs doivent être clairement définis.

Au-delà des contacts privilégiés entre les jeunes et leurs professeurs, elles permettent également à ceux-ci l'observation de leurs élèves dans un contexte différent.

Préparation éducative et pédagogique du séjour :

L'enseignant demeure le premier acteur dans la définition et la mise en œuvre de son projet e classes vertes. Pour l'accompagner dans sa démarche, le Cirac s'engage à :

- l'informer précisément des conditions d'hébergement,
- assurer un lien constant entre l'équipe éducative et le centre,
- faire un ensemble de propositions en termes de contenu, de démarche et d'outils pédagogiques, de modes de vie, d'animations.

A la demande :

Fournir de la documentation touristique sur les visites réalisables dans la région, réserver les transports, animations et visites durant la durée du séjour.

Les contenus :

Nous nous inscrivons dans une démarche d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Les animations proposées sont adaptées à l'âge des enfants/des jeunes.



Avant le séjour :

Le projet de la classe verte est envoyé aux écoles qui en font la demande (également consultable sur notre site : www.cirac.be)

Un contact avec l'équipe éducative est organisé afin de définir les activités du séjour.

Idéalement, ce contact a lieu sous forme de rencontre au centre afin que les enseignants puissent découvrir le cadre et pour faciliter ainsi les échanges avec l'équipe d'animation, la direction et la responsable hébergement.

Un devis est alors établi en fonction du projet choisi par l'école.

Pendant le séjour :

A la demande, un temps de rencontre est programmé en présence de la Direction du centre et du responsable des classes, afin d'affiner l'organisation et répondre aux desiderata de chacune des parties.

Méthodes et démarches :

Les élèves reçoivent une information précise sur le projet qu'ils développent.

Ils sont mis en situation d'acteurs de leurs découvertes.

Pour y parvenir, ils ont à leur disposition des outils variés, spécifiques et performants ainsi qu'une documentation appropriée.

Vie quotidienne :

Rythme : les jeunes ont besoin de vivre des journées équilibrées où alternent de façon harmonieuse des moments d'apprentissage, de loisirs et de repos.

Hygiène :

Aspect important de la vie collective, facteur de santé, de bien-être et d'éducation, les moments de toilette, la gestion du linge, les questions de santé doivent faire l'objet d'une organisation minutieuse. L'équipe du Cirac se tient à la disposition des enseignants pour les aider si besoin à répondre à toute demande en ce sens.

Repas :

Moments forts de la journée, ils sont variés et suffisants en quantité suivant l'âge et l'activité pratiquée. Leur qualité contribue à une éducation au goût et à une sensibilisation pour une alimentation équilibrée. Ils favorisent également l'échange, la convivialité et restent un moment d'éducation à la vie en société.

Sécurité :

Le cadre et les conditions de vie permettent d'assurer à tout moment la sécurité physique et affective des enfants. Les membres des équipes du personnel administratif,



technique et d'animation mettent en place des dispositifs qui garantissent l'intégrité morale et physique des jeunes accueillis et sont là pour aider à solutionner les problèmes qui pourraient se présenter.

Lien avec les familles :

Possibilité pour les enseignants d'avoir un accès internet.

Evaluation :

Les règles de vie, les contenus et situations d'apprentissage sont fixés en début de séjour et constituent un contrat qui sera évalué avec les enfants et l'équipe éducative en fin de séjour.